

Rectifications aux mémoires déposés au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

*Dans le cadre du projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du
Lac à Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean*



Arienne Phosphate Inc.

18 juin 2015

Document des rectifications du promoteur

Le présent document liste les rectifications sur certains énoncés présentés dans les mémoires qu'Ariane Phosphate désire apporter à l'attention de la commission. Il est important de préciser qu'Ariane Phosphate s'en est tenu qu'aux rectifications acceptées par la Commission.

DM3 Club de motoneige Onatchiway

Page 2

« ... (aucune visite sur le terrain à ce jour) ... »

Rectification 1

Dany St-Pierre, Directeur logistique et transport, et Martin Cloutier, ingénieur civil jr., ont fait plusieurs visites sur le terrain notamment dans le secteur des contournements proposés, entre autres dans le but d'évaluer la topographie, la nature des sols, des signes d'utilisation du territoire et de la présence de villégiateurs.

DM6 Groupe AZUR

Page 1

« ... ces camions mastodontes de 60 tonnes avec une friction de roulement au sol de 34 roues par unité à raison de 300 unités par jour, seront immenses.»

Rectification 2

- Les camions auront une masse totale chargée maximale de 165 tonnes.
- Les camions voyageront en convoi de 2 camions, donc on parle de 120 passages de convois par jour.

DM13 Martin Fillion

Page 1

«Il y a gisement d'apatite propriété de Jourdan Ressources situé au lac Dissimieux, à 140 km au nord de Forestville, dont le potentiel est évalué à 235 millions de tonnes de minerai. Il y a aussi des réserves en évaluation au lac Catherine et au lac Sault aux cochons.» [...]

«Il y a un gisement d'apatite propriété de Glen Eagle Ressources situé au lac Lisette à 40 kilomètres au nord-est du lac à Paul» [...]

Rectification 3

Il est important de rappeler qu'un gisement se définit comme un gîte minéral économiquement exploitable. La présence d'un gisement ne peut être déterminée sans qu'une estimation de

ressources et une étude économique préliminaire conforme à la norme canadienne 43-101 n'aient été effectuées.

Dans le cas où une étude économique n'a pas été réalisée, mais une estimation de ressources conforme à la norme canadienne 43-101 a été effectuée, nous utiliserons le terme de gîte minéral. Dans le cas où aucune étude économique ou estimation de ressources n'a été accomplie, il s'agit d'un indice minéralisé.

Enfin, il est important de rappeler que tous les indices, gîtes ou gisements minéraux ne sont pas nécessairement de futures mines en exploitation. De plus, entre 10 et 20 ans sont nécessaires entre la découverte d'un indice et la mise en production de la mine¹.

Dans le cas du Lac Lisette, Lac Sault Au Cochons et Lac Catherine, il s'agit d'indice de phosphore et non de gisement. Dans le cas du Lac Dissimieux, une estimation de ressources a été réalisée. Néanmoins elle n'est pas conforme à la norme canadienne 43-101, car a été effectuée avant sa mise en place. Étant donné qu'il y a présence de ressources historiques, nous pouvons éventuellement parler de gîte minéral, par contre aucune étude économique n'a été effectuée sur ce gîte, ce n'est donc pas un gisement.

Projet du Lac Lisette :

L'indice du Lac Lisette a été découvert en 2011 par la compagnie d'exploration Glen Eagle Resources Inc. suite à une campagne de 10 forages. L'indice est une intersection minéralisée le long du forage de 30m à 4,78% P₂O₅². Il est important de noter que les claims du lac Lisette appartiennent à Multi-Ressources Boréales et ont été mis sous option par la compagnie Glen Eagle en 2011. L'acquisition finale devait se finaliser le 6 avril 2015³. Néanmoins, aucun communiqué de presse de la part de Glen Eagle n'a annoncé la finalisation de l'acquisition et le projet n'apparaît pas dans la dernière présentation de Glen Eagle dédiée à ses investisseurs². Aucun travail d'exploration n'a été effectué depuis 2011 sur ce projet et la majorité des claims du projet n'ont pas été renouvelées. Au vu des derniers communiqués de presse⁴ et de la présentation pour les investisseurs disponibles sur le site internet de la compagnie GlenEagle Resources Inc.², celle-ci semble actuellement se concentrer sur un projet de Lithium dans la région de Val d'Or ainsi que sur leur projet de phosphore au Lac Orignal situé à 100 km au nord de la Ville de Saguenay, soit 10km à l'Est de la Zec Onatchiway⁴ (Voir carte en annexe).

Projet du Lac Dissimieux :

L'indice du Lac Dissimieux a été découvert en 1993. Une estimation de ressources ainsi que des tests de récupération de l'apatite ont été effectués au milieu des années 90. Néanmoins ces travaux ont été réalisés avant la mise en place de la norme canadienne 43-101 et sont donc non-conforme à celle-ci. Ces ressources (235 Mt à 3,65%P₂O₅) sont historiques et ne peuvent être utilisées pour définir le gîte jusqu'à ce qu'une nouvelle estimation conforme avec la norme canadienne 43-101 soit réalisée⁵. Le projet a été acquis par Jourdan Resources Inc. en 2010 et les derniers travaux d'exploration y ont été effectués en 2013⁶.

Projet du Lac Catherine :

L'indice du Lac Catherine a été découvert en 1961. Les derniers travaux ont été effectués en 2001 par le MERN. Un échantillon a donné une valeur de 3,15% P2O5⁷. Le projet a été acquis par Jourdan Resources Inc. en 2013 et aucuns travaux ne semblent avoir été réalisés depuis.

Projet Lac Sault Au Cochons :

Les derniers travaux d'exploration sur le projet ont été effectués en 2007 par le MERN. 4 échantillons ont donné des valeurs entre 3,37 et 4,25%P2O5⁸. Le projet a été acquis par Jourdan Resources Inc. en 2013 et ne semble pas avoir été travaillé depuis.

De plus, il est à noter que Jourdan Resources Inc. a également acquis en 2013 le projet du Lac Cache situé à 30 km à l'Est de la ZEC Onatchiway⁹ et le projet de La Hache situé 60 km au nord de la Ville de Saguenay¹⁰ dans la partie Ouest de la ZEC Onatchiway (10km. à l'Ouest de l'indice Lac Hache-Est. Voir carte en annexe). Pour ces deux projets, les derniers travaux d'exploration ont été effectués en 2013¹¹.

Il est également important de noter qu'au vu des derniers communiqués de presse et états financiers publiés par Jourdan Ressources Inc., la compagnie semble dans une situation financière très précaire. En effet, le dernier état financier publié pour le 3^e trimestre de 2014 montre une encaisse au 30 septembre 2014 de 45 488\$CAD alors que la charge monétaire totale est d'environ 100 000\$ pour une durée de trois mois de ce troisième trimestre¹². Aucun financement n'a été annoncé depuis. De plus, Jourdan Resources Inc. est en infraction avec le règlement 51-102 n'ayant pu déposer ces états financiers annuels 2014 dans les 120 premiers jours de 2015 et prévoit également être en infraction avec ce même règlement pour le dépôt de ces États financiers du premier trimestre de 2015¹³

Références :

¹Présentation Agnico Eagle. Le cycle de vie d'une mine. Forum sur les milieux humides 2014.

²Site Web de Glen Eagle Resources Inc.

³Communiqué de presse de Glen Eagle Ressources Inc. datant du 8 Mars 2011.

⁴Communiqués de presse de Glen Eagle Ressources Inc. datant du 18 février et du 30 Mars 2015.

⁵Site Web de Jourdan Resources Inc.

⁶Communiqué de presse Jourdan Resources Inc. datant du 25 février 2014

⁷Communiqué de presse Jourdan Resources Inc. datant du 7 Octobre 2013

⁸Communiqué de presse Jourdan Resources Inc. datant du 28 octobre 2013

⁹Communiqué de presse Jourdan Resources Inc. datant du 19 septembre 2013

¹⁰Communiqué de presse Jourdan Resources Inc. datant du 31 octobre 2013

¹¹Communiqués de presse Jourdan Resources Inc. datant du 6 mai et 4 septembre 2014

¹²Financial Statements Third quarter 2014 Jourdan Resources Inc.

¹³Communiqués de presse Jourdan Resources Inc. datant du 5 et 20 Mai 2015

Page 2

«L'industrie forestière a déjà construit un pont sur la rivière Manouane et un pont sur la rivière Bersimis [...]»

Rectification 4

Il est à noter que le pont sur la rivière Bersimis a une capacité portante de 150T, donc inférieure aux besoins d'Arianne Phosphate.

DM15 Denis Belley

Page 1

«Notre chalet est situé sur le Lac Huard à moins de 100 pieds de la route principale et du tracé proposé.»

Rectification 5

Ce chalet est situé à environ 100m (≈300 pieds) de la route et non à 100 pieds. Cette mesure a été prise sur le terrain par la MRC du Fjord-du-Saguenay. En fait, la limite de ce terrain est située à environ 100 pieds.

DM34 Regroupement des villégiateurs du Lac Rouvray, Zec Onatchiway

Page 13

«C'est activités forestières n'ont pas d'autres choix de transport... »

Rectification 6

C'est faux, l'usine d'Arbec à Port-Cartier, par exemple, est approvisionnée en bois via le chemin de fer appartenant à ArcelorMittal Infrastructure Canada S.E.N.C et non pas par camion. Il existe donc d'autres choix pour les forestières aussi.

DM42 Guillaume Lord

Page 5

«Finalement, Arianne Phosphate est en négociation avec les armateurs afin de nettoyer les cales des vraquiers qui transportent la bauxite vers Port-Alfred pour ensuite les charger de phosphate.»
«...Le nettoyage ...risque d'entraîner le rejet de bauxite dans la rivière...»

Rectification 7

Arianne Phosphate priorisera plutôt la réutilisation des vraquiers contenant de l'alumine, car c'est un produit sec et plus propre que la bauxite. Aucun nettoyage à l'eau ne serait requis.

DM54 Emmanuelle Gilbert

Page 9

« ... le tracé par camion hors normes par le Parc des Monts-Valin... »

Rectification 8

L'emprise du chemin est un territoire exclu du Parc des Monts-Valin.

DM55 Elizabeth Turner

Page 2

«Leurs camions vont router jour et nuit 5/7, 50,000 tonnes de concentré acheminés de la mine jusqu'à Ste-Rose-du-Nord par jour!»

Rectification 9

La quantité moyenne de concentré transporté par les camions d'Arianne Phosphate sera d'environ 14 500T, et non 50 000T.

DM74 Nancy Lavoie

Page 2

« D'abord, plusieurs projets d'exploration minière ont lieu dans un périmètre de 100 km autour du Lac à Paul. Étant donné la faible valeur actuelle du fer, des projets comme La Blache West (Argex Silver Capital), La Blache #1 et #2 (Nevado), La Blache Est (Argex Silver Capital) et Lac Brulé (Argex Silver Capital) sont mis sur la glace. Toutefois, dans quelques années, ces projets pourront être mis de l'avant. D'autres projets comme BlackRock sont aussi à considérer. »

Rectification 10

Argex Titane Inc. : La Blache West et La Blache Est sont des gites de magnétite titanifère (Fer, Titane et Vanadium). Une estimation de ressources conforme à la norme 43-101 a été effectuée par Argex Titane Inc. en 2011. Identifiant 12,5 Mt à 44.1%Fe, 11.1%Ti et 0.23%V (mesurées + indiquées) sur La Blache Est et 18,4Mt à 44.32%Fe, 11,36%Ti et 0.26%V (Mesurées+ indiquées) à la Blache Ouest. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves, car elles n'ont pas démontré de viabilité économique. De plus il n'est pas sûr que des travaux futurs convertissent ses ressources en réserves¹.

Nevado Corporation Resources : Le projet La Blache est un gite de magnétite titanifère (Fer, Titane et Vanadium). Une estimation de ressources conforme à la norme 43-101 a été effectuée par Nevado Corporation Resources en 2012 identifiant 101,7Mt à 59,7% Fe₂O₃, 18%TiO₂, 0,33%V₂O₅ de ressources présumées (teneur de coupure à 5,1%TiO₂ Eq.). Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car elles n'ont pas été démontrées par une étude de viabilité économique. Il n'est pas certain que de futurs travaux d'exploration résultent à catégoriser ces ressources présumées en ressources indiquées ou mesurées².

¹ Technical Report NI-43-101 on the Mineral Resources of the La Blache Property of Argex Mining Inc. Met-Chem.18 Mai 2011.

² NI 43-101 Technical Report: Resource Estimation of the La Blache Project Côte-Nord, Québec, Canada for Nevado Resources Corporation. SGS Geostat .14 Mai 2012.

DM89 Coalition pour que le Québec ait meilleure mine!

Page 10

«L'eau requise à l'usine durant la période d'exploitation; 10 000 à 11 000 m³ d'eau par heure, soit plus de 240 millions de litres d'eau par jour, dont 24 millions de litres d'eau puisée dans le Lac à Paul chaque jour, l'équivalent de 10 piscines olympique, ce qui est énorme.»

Rectification 11

Le besoin annuel moyen de pompage d'eau du Lac à Paul et de 10 m³/h, ce qui représente **240 000** et non pas **24 000 000 litres par jour**. (Voir le bilan d'eau présenté dans l'annexe 16 des réponses à la première série de questions de l'EIE.) En été, selon le bilan projeté, le besoin sera entièrement comblé par l'eau provenant du bassin du parc à résidus.